



ROYAUME D'ARAUCANIE ET PATAGONIE

NOUS, STANISLAS 1er PRINCE D'ARAUCANIE & DE PATAGONIE

Prince des Aucas, Prince des Malouines & de Chiloé, Prince d'Angol & d'Arauco, Duc de Kialeou, Comte d'Alsena & Vicomte de Quidico

Déclarons par ces présentes remettre Notre charge de Prince d'Araucanie et de Patagonie entre les mains du Régent M. Pierre Mollier dit de Carelmapu, que Nous instituons garant des termes de l'accord que Nous avons conclu ;

Prenons acte pour l'accepter de la proposition qui Nous a été faite de demeurer Prince de Las Malvinas (Prince des Malouines), avec le Prédicat d'Altesse Royale ;

Prenons acte pour l'accepter de la proposition qui Nous a été faite de demeurer administrateur de l'Institut de la Maison Royale d'Araucanie, fondé par Notre regretté prédécesseur, le Prince Philippe 1er ;

Prenons acte pour l'accepter du mutus consensus élaboré entre Notre conseiller et celui du Régent, aux termes duquel les titulatures que Nous avons accordées pendant Notre règne et les anoblissements consentis à Nos sujets méritants seront confirmés sine conditione ;

Entendons, dès lors que la remise de Notre charge entraîne celle de la Grande Maîtrise des Ordres Royaux, conserver la qualité de Grand Maître Emérite de l'Ordre Noble et Royal de l'Etoile du Sud, prenant ainsi exemple sur Notre cousin le Duc de Séville, Grand Maître Emérite de l'Ordre Militaire et Hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem ;

Appelons Nos sujets Araucans & Patagons à rassembler ce qui est éparé en un compromis national, seul à même de représenter et défendre la noble cause des Peuples Indigènes colonisés et opprimés ;

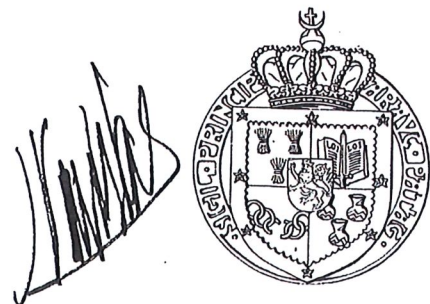
Exprimons Notre gratitude envers celles & ceux qui Nous ont aidé et soutenu dans les temps troublés de Notre Royaume, et, croyant aux forces de l'Esprit, prenons l'engagement solennel de ne pas les quitter.

Un Prince sera, le moment venu, désigné par le Conseil de Régence ; garant de l'unité retrouvée, Il deviendra l'héritier légitime du fondateur de Notre Royaume.

Fait en exil à Chournac,

L'an deux mille vingt-trois, et le vingt-neuf juillet.

Scellé de Notre Sceau & signé de Notre main.





ROYAUME D'ARAUCAÑIE ET PATAGONIE

NOMINATIONS INSTITUTIONNELLES

- * Président du Conseil du Royaume : M. François d'ARBOUSSIER
- * Président du Conseil d'Etat : M. Claude LABALUE - BAYLET, Comte de GUADAL - *décédé en mai 2019*
- * Vice-Chancelier : M. Charles-Emmanuel DONZEL
- * Président de la Haute Cour de Justice : Maître Philippe PICHON
- * Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, des Cultes & de l'Information - Ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire : M. Constantin PARVULESCO de QUIDICO, Duc de VILLARICA
- * Ministre de la Justice, Garde des Sceaux : Maître Alexandre WEITH, avocat au Barreau de Genève
- * Ministre des Finances : M. Albéric de COLBERT
- * Ministre de la Guerre : M. Benoît LANNES, Duc de MONTEBELLO, Prince de SIEVERS
- * Secrétaire d'Etat à la Guerre : M. Jérôme BESNARD, Marquis de VIEDMA
- * Secrétaire d'Etat à la Coordination Mapuche : Chevalier Gaston LIONS

- * Conseiller culturel auprès du Ministre des Affaires Etrangères et des Cultes : M. Arnaud de l'ESTOILE
- * Conseiller culturel auprès du Ministre des Affaires Etrangères et des Cultes : M. Laurent JAMES



NOMINATIONS RELIGIEUSES 2014 - 2021

- * MOUETTER Amar (Président de Mosquée) : Grand Emir d'ARAUCANIE
- * MOUCHEL Pierre (prêtre catholique romain) : chapelain particulier du Prince d'ARAUCANIE
- *décédé en juin 2023*
- * PARVULESCO Constantin (en religion NIKANDROS) : Métropolitte orthodoxe d'ARAUCANIE



NOMINATIONS CONSULAIRES 2014 - 2021

- * BOYET Jean-Yves (propriétaire d'un gîte comprenant une chambre Antoine de TOUNENS) :
consul en Luberon
- * DALLEMAND dit d'ALLEMANS Jean-Jacques Comte de MONGUYON : consul pour le pays du
Périgord en Nouvelle Aquitaine
- * HOGDES Peter J. (restaurateur) : consul en Australie
- * PONS Grégory : consul général auprès de la Confédération Helvétique



NOMINATIONS A DIVERSES FONCTIONS 2014 - 2021

- * Premier Gentilhomme de la Maison du Roi : M. Quentin de LA TULLAYE Comte de QUELEN
- * Commandant de la Garde Royale : M. Tony BAILLERGEAT
- * Conseiller en communication : M. Jean-Michel LEROY, Baron de NIELOL



PRESSE

* Journaliste accrédité auprès du Ministère de l'Information : M. Stefan CIEJKA, Directeur de la Rédaction & Rédacteur en Chef de La Revue des Montres



TITRES ACCORDES PAR S.A.R. Stanislas 2014 - 2021

- * ABELE Cyril Peter (frère de Mgr) : Prince de ZOTA
- * BESNARD Jérôme (élu local, journaliste) : Marquis de VIEDMA
- * BOUTHEMY Serge (GM de la GLRF, dont le Prince Philippe était GM d'Honneur) : Comte de CATIRAY
- * BRIOLIN Raoul (avocat à la Cour de Paris) : Comte de WASOWICZ du MARONI
- * DALLEMAND dit d'ALLEMANS Jean-Jacques (Doyen de l'Académie des Sciences sociales et des Belles-Lettres du Périgord-Dordogne) : Comte de MONGUYON
- * DUHAMEL Vanesse (élue locale) : Baronne (confirmation d'un titre du 1er Empire français)
- * GIRARD - AUGRY Pierre : Baron de VURILOCHE (confirmation d'un titre accordé par le Prince Philippe dans les années 1960 pour services maçonniques rendus ; la patente avait été perdue) - **décédé en novembre 2022**
- * de LA TULLAYE Quentin : Comte de QUELEN
- * LEROY Jean-Michel : Baron de NIELOL
- * LUC Maggy (présidente d'association d'aide aux PMR) : Duchesse SZABO de SOLT
- * MASENGU Madeleine (élue locale) : Marquise de MARAGANI
- * MORIAUD Iannis : Marquis de BAHIA BLANCA
- * NOEL Tanguy (Docteur en Droit, avocat à la Cour de Rennes) : Marquis de SALIPATU
- * LAGO PAZOS Xabier : Marquis de TUCAPEL
- * PARVULESCO Constantin : Duc de VILLARICA
- * PARVULESCO Louise (sœur de Mgr) : Princesse de PESSIMONTE
- * PEZARD Samuel (Docteur en Droit, notaire à Paris) : Marquis de CHOLCHOÏ



ORDRE NOBLE ET ROYAL DE L'ETOILE DU SUD

LISTE DES CHEVALIERS RECUS DE 2014 à 2021

- * d'ARAUCANIE Stanislas (2014 - la veille de Son élection)
- * ABELE Cyril Peter Prince de ZOTA (2014)
- * BAGROS Guillaume (2019)
- * BAILLARGEAT Tony (2014)
- * BESNARD Jérôme (2016)
- * CARRUS Santino (2014)
- * COUETTE Pierre (2021) - **Grand-Croix de l'Ordre**
- * BODDART Francis-André (2019)
- * BORRAS Eric (2014)
- * BOUTHEMY Comte de CATIRAY Serge (2016)
- * CHAMAILLET dit d'ESVELIN Jean (2021)
- * DALLEMAND dit d'ALLEMANS Comte de MONGUYON Jean-Jacques (2018)
- * DOMERGUE Christian (2014)
- * DONZEL Charles - Emmanuel (2014)
- * Baronne DUHAMEL Vanessa (Venise, 2014) - **Chancelière du Baillage de France**
- * de l'ESTOILE Arnaud Comte Romain (2014)
- * FACCHETTI dit SAÏD MOHAMED CHEIKH Luc (2014)
- * GUILLOTEAU François - Xavier (2017)
- * JAMES Laurent (2014)
- * LEROY Jean-Michel (2017)
- * LEVAVASSEUR Axel (2021)
- * ORMAIN Antoine (2019)
- * RENIE Stéphane (2016)

CHEVALIERS NOMMES MAIS NON ENCORE RECUS :

- * BOYET Jean-Yves (2019)
- * CAYOUX Duc d'OBENG-MIM Laurent (2021)
- * GIRARD - AUGRY Baron de VURILOCHE Pierre (2018) - *décédé en novembre 2022*
- * PICHON Philippe (2014)
- * du PELOUX de PRARON Tancrède (2021)
- * WEITH Alexandre (2014)



PROMOTIONS DANS L'ORDRE DE LA COURONNE D'ACIER

AU GRADE DE COMMANDEUR

* M. Stefan CIEJKA

AU GRADE DE CHEVALIER

* M. Henri - Tobie de MONSPEY

* M. Henri de GROSSOUVRE

* M. Grégory PONS



Nous, Stanislas, par la Grâce de Dieu et la volonté des Peuples de Notre Royaume d'Arcaunie et de Patagonie, Prince d'Arcaunie, Prince des Arcas, Duc de Kialéou, Duc d'Alséna, Vicomte de Quidico, etc.

Du le brevet en date de la Vallée de Sebeto le vingt février mil huit cent quatre-vingt onze aux termes duquel le Grand Orient de Naples désigna S.M. le Roi de Patagonie Prince Souverain de l'Ordre de Misraïm, 33 :: 90 :: 97 :: en qualité de Souverain Grand Maître Général Honoraire et Membre effectif de l'Impérial Grand Conseil Suprême de l'ancien et primitif Rite Oriental de Misraïm de Naples;

Du le décret en date du trois mars mil huit cent quatre-vingt dix-huit aux termes duquel le Souverain Grand Maître Impérial Jean-Baptiste Pessina, Chef Suprême de l'ancien et primitif Rite Oriental de Memphis et Misraïm, agissant en conformité avec l'article vingt de la Grande Constitution du Rite, donna mandat à Sa Majesté le Roi de Patagonie, Grand Maître Général Honoraire du Souverain Sanctuaire pour l'Italie et Membre effectif du Grand Conseil Impérial du Rite de constituer, où et quand il le jugerait opportun, un Souverain Grand Conseil Général dans ses États;

Accordons à la Grande Loge Régulière Française, en la personne de son Très Respectable Grand Maître Serge Bouthémy, tous droits et qualités requis pour fonder toute loge maçonnique qu'elle jurera utile et nécessaire, oeuvrant à la Gloire de Dieu selon le rite dont Nous sommes dépositaires;

Décidons qu'il sera en outre constitué un Souverain Grand Conseil Général du Rite dont Nous agréerons le Souverain Grand Conservateur.

En foi de quoi Nous avons délivré le présent brevet, pour Servir et Valoir ce que de Droit;

En exil à La Chèze, France, l'An Deux Mille Quinze, et le dix-neuf février.



Fait et signé en exil à la Chèze
Signé de notre main

